



Responsables du projet :
Maryline Cuny Tél 04 76 89 76 15/06 80 59 67 43
Suzanne Thibault Tél 04 76 77 85 52/06 89 28 29 87

BULLETIN D'INSCRIPTION

LE PAYS CATHARE du 22 au 25 mai 2024

Pour participer à ce voyage, il faut être adhérent de l'association année 2023/24

Date limite d'inscription : 17 décembre 2023

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Nom : Prénom :

N° tél. fixe : N° portable :

E-mail :

OPTIONS (cocher les cases qui vous concernent) :

- Chambre double : un grand lit ou deux lits
- Chambre double partagée avec :
- Chambre individuelle : : supplément 145€/personne
- Assurance annulation : 50€/personne

ACOMPTE VERSÉS (prix total 1130€ sur la base de 20 personnes)

- 1^{er} acompte sur prix de base à l'inscription : 150€/personne x = €
- Supplément chambre individuelle : 145€ €
- Assurance annulation : 50€/personne x = €

Total

Un 2^{ème} acompte de 200€ sera à verser le 18 décembre 2023. Le solde sera à verser pour le 15 avril 2024.

RÉFÉRENCE VOYAGE : Le pays cathare 263172 ACSI

Bulletin d'inscription à adresser à Maryline Cuny 472 route de Champ Ruti 38410 ST-MARTIN d'URIAGE

MOYENS DE PAIEMENT (cocher les cases qui vous conviennent)

- Chèque à l'ordre de PHILIBERT VOYAGES et à adresser à Agence Philibert (Mickaël Santoli), 2 rue du Docteur Bally 38000 GRENOBLE sans ce bulletin d'inscription
- Carte bancaire à l'agence PHILIBERT VOYAGES, 2 rue Docteur Bally à Grenoble
- Directement en ligne avec le lien suivant : <https://pay-pro.monetico.fr/philibert/voyages> sur le site Philibert